MINISTÈRE DE LA TRANSITION ET STOULDABER MINISTÈRE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ET SOULDABER MINISTÈRE MIN

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant 18SIS00956

Nom usuel Site GAUMET

Adresse rue du Pré Doulet

Lieu-dit

Département CHER - 18

Commune principale BOURGES - 18033

Caractéristiques du SIS

Située dans la ZAC du Prado, le site a accueilli des installations de stockage de céréales et des ateliers d'entretien de véhicules. Il est contiguë à l'ancien site de la société FFDM-PNEUMAT.

Dans le cadre d'une étude géotechnique, des investigations de terrains ont été réalisées conjointement à celles du site FFDM-PNEUMAT. Celles-ci ont mis en évidence des traces d'hydrocarbures dans les sols. En 1999, des prélèvements complémentaires ont été effectués et ont révélé une pollution des terres par des hydrocarbures sur un secteur du site et une contamination des eaux de la nappe superficielle s'écoulant à l'aplomb du site.

A la demande de l'administration, le diagnostic de l'état des sols et l'Évaluation Simplifiée des risques (E.S.R.) réalisés en Juillet 1999 ont été complétés.

Fin octobre 1999, en fonction des conclusions du diagnostic, il a été demandé à l'industriel de proposer des solutions techniques pour dépolluer le site. Dans le même temps, des piézomètres de contrôle des eaux souterraines ont été installés.

Début janvier 2000, l'administration a validé la proposition de méthodologie de dépollution par excavation, évacuation et traitement en centre spécialisé des terres polluées. Un protocole des opérations de dépollution a alors été établi. Les travaux de dépollution ont été gérés en même temps que ceux du site FFDM-PNEUMAT

et ont débuté fin avril 2000. Les terres polluées excavées ont été envoyées pour traitement dans un établissement autorisé dans le département de l'Essonne. Les analyses des eaux souterraines réalisées avant et après les travaux montrent une diminution globale de la concentration en hydrocarbures.

Un contrôle semestriel de la qualité des eaux souterraines sur 5 piézomètres a été imposé par arrêté préfectoral du 27 mars 2001, modifié le 5 janvier 2009, afin de juger de l'efficacité des travaux de dépollution et de l'impact ultérieur sur la nappe. Les contrôles semestriels (en période hautes eaux et basses eaux) portent sur les paramètres suivants : niveau piézométrique, concentration en hydrocarbures totaux, baryum, bore, arsenic, plomb, cadmium et mercure.

Depuis le mois de mai 2011, les résultats sont globalement stables, un seul dépassement a été constaté sur un piézomètre.

Les résultats d'analyse des deux contrôles semestriels de 2017 montrent que pour tous les paramètres les teneurs sont inférieures aux valeurs limites réglementaires définies pour la qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable, retenues comme référence par l'exploitant.

Suite à la demande de l'industriel, le Préfet du Cher a acté l'arrêt total de la surveillance des eaux souterraines et les piézomètres ont été rebouchés.

Etat technique

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	18.0011	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=18.0011

Sélection du SIS

Statut Diffusé

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection Site référencé dans BASOL.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 653216.0, 6664987.0 (Lambert 93)

Superficie totale 4434 m²
Perimètre total 392 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOURGES	EX	324	22/08/2016
BOURGES	EX	325	22/08/2016
BOURGES	EX	326	22/08/2016
BOURGES	EX	328	22/08/2016
BOURGES	EX	335	22/08/2016

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan cadastral actuel du site		Oui
Photographie aérienne actuelle du site avec limite du SIS		Oui

Cartographie

